

**L'Engagé des parents
École La Fourmière
Modèle pour 2019**

No	Sujet	Modifications	Proposition adoptée
1	Changement de nom aux AG de parents.	On propose que les AG se nomment autrement.	« L'Engagé des parents » serait le nouveau nom.
2	AG existantes avec parents et équipe-école, soit des AG informatives .	L'information peut circuler autrement que par ces AG. Une seule AG est nécessaire légalement, soit celle en début d'année. Au niveau de la CS, il y a 3 AG obligatoires. Il suffit donc de garder 3 AG obligatoires, mais celles-ci n'ont pas à être celles existantes actuellement.	L'AG avec les parents et l'équipe-école qui a lieu en début d'année scolaire sera conservée comme obligatoire. Les deux autres (février et mai) n'existeront plus. L'information diffusée circulera autrement (l'Infourmi, site web, pochette, etc.)
3	Engagés de parents : discussions, débats et prises de décisions.	Il y a la nécessité d'avoir de réelles AG où les parents peuvent discuter librement sur des enjeux propres à l'école. Ces AG doivent être décisionnelles. Ces AG permettraient de discuter d'enjeux divers propres à l'alternative. L'équipe-école a des rencontres 1 fois par semaine pour discuter. Les	Il y aurait 5 Engagés de parents dans l'année, dont 2 obligatoires, aux choix des parents. Les dates des Engagés seraient annoncées en début d'année, lors de l'AG avec l'équipe-école et les parents auraient à s'y inscrire par le biais du site Internet, un peu à la manière des multiâges. On tenterait d'y inscrire à l'avance au moins un sujet de discussion (ex. : 1 chantier), mais les sujets seraient sous forme de listes ouvertes où tous les parents pourraient ajouter des thèmes. Il pourrait y avoir un endroit sur le babillard pour inscrire les sujets en plus de prévoir un endroit sur le site Internet (à réfléchir sur le moyen). Les Engagés auraient lieu aux mois de : octobre, décembre, février, avril et juin. Cette nouvelle formule entrerait en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020, mais pour le

		parents ont aussi besoin de ce lieu de discussions. La forme pourrait être différente, plus festive et moins formelle; un peu à la manière de la soirée « vin et fromages ».	restant de cette année, il y aurait 3 Engagés facultatives, soit en février, avril et juin. Celle de février aborderait notamment la question du chantier de l'inscription des nouveaux parents et du projet éducatif.
4	Engagés de parents ad hoc selon des enjeux ponctuels	Selon les enjeux qui se présentent en cours d'année, des Engagés ad hoc pourraient être prévues afin de débattre de sujets chauds. Elles seraient également facultatives et décisionnelles.	Lors des rencontres de l'instance de cogestion, si des enjeux surviennent et que les parents de l'instance le jugent opportun, des Engagés ad hoc pourraient être prévus. Il en est de même des AG de parents et équipe-école. Les demandes pour des Engagés ou des AG ad hoc peuvent également provenir de personnes qui en font la demande à l'instance de cogestion.
5	Fonctionnement des Engagés de parents	Les Engagés de parents doivent être décisionnelles.	Toutes les décisions prises lors des Engagés de parents doivent revenir à l'instance de cogestion. Deux parents de l'instance seraient responsables des Engagés de parents. Lors des Engagés, l'assemblée doit nommer un président et un secrétaire d'assemblée. L'ordre du jour proposé peut être bonifié par tous sujets provenant de l'assemblée.
6	Conférences / formations lors des AG	Des conférences et formations sur les thèmes de l'alternative, mais aussi des valeurs et sujets prioritaires à notre école doivent être prévues à chaque année.	Il devrait y avoir au moins une conférence ou formation donnée à chaque année. Cela ne se ferait pas dans le cadre des AG ou des Engagés, mais tous y seraient invités. Est-ce que cela serait obligatoire (à discuter)? Cela pourrait être d'anciens élèves ou parents, des élèves du secondaire alternatif, etc. Les sujets à aborder pourraient être l'École verte Brundtland par exemple.

**** Les questions de l'engagement des parents et de l'inscription des nouveaux parents a été remis à 2019. Ce chantier de réflexion et de discussion sera proposé dès l'hiver 2019.**